

REUNION DU CONSEIL PASTORAL
Groupement paroissial de PONT D'AIN
Le lundi 27/05/2019

Etaient présents :

P. Adrien DIAKIODI, P. Donatien MBALA, Benoît BOSSU, Pierre-Yves CHAZEAUD, Odette CONTION, Sylvie DULIEUX, Yvan GAUTHIER, Daniel REVAUD, Michèle RIGNIER.

Absents excusés : Danièle DUBREUIL, Pascal FAVRE, Jean-Marc FELIX, Marion GRAVIER, Sœur Myriam.

Lecture du compte rendu de la précédente réunion

Pas de remarques.

Bilan du Carême 2019

Pain-pommes à Pont d'Ain : 25 personnes environ ; un film « Net for God » a été projeté (témoignage de Claire Ly). Bilan positif. A reconduire pour l'an prochain.

Chemins de croix : D'une manière générale, beaucoup de monde. Les personnes acceptaient facilement de lire ou de participer. Le vendredi situé durant les vacances scolaires, il y avait aussi un nombre significatif de jeunes, et des personnes que l'on voit rarement. Donc là aussi, à reconduire.

Montant des dons pour le projet de solidarité (orphelinat du Vietnam) : 1520 euros. L'argent sera envoyé par l'intermédiaire de Western Union.

Bilan du parcours « Venez et Voyez ». Quelle utilisation à l'avenir ?

25 personnes environ sont venues régulièrement aux trois soirées. Les témoignages entendus et les bilans transmis à propos de ce parcours sont très positifs. On a apprécié la variété de ce qui était proposé, spécialement les discussions en petits groupes (qui auraient pu être parfois plus approfondies). Une question : lorsque le parcours sera proposé à un public moins proche de l'Eglise, les temps de prière ne risquent-ils pas de mettre mal à l'aise ?

Pour l'utilisation future de ce parcours : nous décidons de proposer ce parcours en 2020 (durant le Carême, le temps de Pâques ?) aux couples se préparant au mariage ou présentant leur enfant pour le baptême, mais sur la base du volontariat ; ceci après la préparation « classique » au mariage ou baptême qui aura été vécue, laquelle aura permis de mieux connaître les couples et familles, donc d'inviter en connaissance de cause, sur la base de relations déjà établies. Par ailleurs, des paroissiens seront de nouveau invités à suivre ce parcours, ce qui contribuera à créer des liens entre les couples et la communauté.

Lieux et horaires des messes pour la fin 2019

Marion Gravier se renseignera sur la date souhaitée pour la Ste Cécile à Saint-Martin du Mont. Une messe de la nuit de Noël sera proposée à Jujurieux le 24 décembre à 23h (initialement, il avait été évoqué Druillat à 21h, mais après la réunion les choses sse sont précisées). Modifier le lieu de la Ste Cécile du 24 novembre : Jujurieux et non Neuville. Une messe à La Balme sur Cerdon sera proposée le samedi 21 septembre (prendre soin d'avertir les personnes des communes environnantes).

Organisation de la journée festive du dimanche 16 juin

Une journée festive semblable à celle de 2018 aurait nécessité d'informer les paroissiens dès le mois de mars, et de préparer plus d'un mois à l'avance (tracts, commandes de nourriture, inscriptions, installation d'un auvent...). C'est donc trop tard pour cette année.

Mais nous conservons le projet d'une messe des familles à Saint-Jean le 16 juin prochain. Elle sera suivie d'un apéritif consistant avec possibilité de prendre ensuite le repas tiré du sac. En 2020, une fête-barbecue avec après-midi jeux, comme en 2018, sera programmée (le 14 ou le 21 juin).

Appel de nouveaux membres au CPP

Cette partie du compte rendu n'est pas à afficher dans les églises ni à diffuser sur le site du groupement

Projet d'assemblée paroissiale en septembre 2019

La date du 28 septembre est confirmée : 17h à Pont d'Ain, assemblée suivie de la messe à 18h30. Le document concernant l'état des finances et les projets relatifs à la collecte du denier de l'Eglise (cf. compte rendu précédent), à distribuer à tous, sera préparé. Il faut informer rapidement de la date de cette assemblée.

La personne du CPP faisant le lien avec la Commission « Ressources et solidarités diocésaines » (suite à la demande des membres de cette commission) sera Yvan Gauthier.

Repas paroissial du 6 octobre 2019

La lettre du maire de La Tranclière acceptant de mettre à disposition la salle communale a été transmise au P. Adrien. Chacun se renseignera sur les prix offerts par les traiteurs de sa connaissance. Demander les prix pour un menu complet, pour environ 80 personnes ; viser 15 euros/personne, 25 euros par couple (prix annoncés en 2018). Transmettre les informations au fur et à mesure qu'on les connaît à Michèle Rignier.

Questions diverses

- Eveil à la foi. Bonne nouvelle : tous les animateurs reprennent du service l'an prochain.
- Pierre-Yves se renseigne sur les possibilités de préparer un baptême pour un enfant de 9 ans, autiste profond : Daniel recommande de contacter Damienne Van Beek au Service de catéchèse : 04 74 32 86 56.
- Proposition du P. Adrien pour l'été : la messe paroissiale quotidienne (sauf dimanche) sera célébrée à 18h, à partir du le 3 juin jusqu'au 31 août, chez les Sœurs dominicaines (au lieu de l'horaire actuel, 9h, ce qui peut permettre à davantage de personnes qui travaillent de participer).
- Pèlerinage de Préau (dimanche 8 septembre) : Benoît Bossu, qui aide tous les ans à la préparation, souhaite qu'une réunion de concertation ait lieu en juillet (il est absent en août). Daniel et Violette Revaud proposeront une date.

Prochaine réunion du Conseil pastoral :

Le mercredi 11 septembre à 20h, salle Jean-Paul II